



MEMBRE N°

Photo pour
les
nouveaux
membres

NOM, PRENOM : M/ Mme / Mlle _____

> pour le renouvellement : Mêmes données que lors de ma dernière inscription

Dans ce cas inutile de remplir vos coordonnées ci-dessous

Né(e) le : _____

Adresse : N° _____ rue _____

Code postal : _____ Ville : _____

Profession : _____

Téléphone fixe N° : _____

Ne pas divulguer dans la liste des membres

Téléphone portable N° : _____

Ne pas divulguer dans la liste des membres

Adresse E-mail : _____ Site Web : _____

EXTRAIT du REGLEMENT

- La cotisation annuelle est **exigible dès le troisième passage au club**. Les cotisations versées restent la propriété du club.

ACTIVITES FACULTATIVES

- **Stage débutant** : formation réservée aux membres du club. (2 périodes prévues, en novembre & février)

- **Studio et Laboratoire argentique** – formation assurée par le Club à l'utilisation du matériel. La mise à disposition du studio à titre individuel n'est autorisée qu'aux membres ayant eu la formation. – règlement remis aux adhérents souscrivant -

La cotisation ouvre les droits au laboratoire ET au studio - caution unique: 200,00€ - (studio et labo.)

- **Bibliothèque** : emprunt des livres gratuit, ouverte à tous les membres, prêt de matériel, accès au scanner – caution unique: 40,00 € -

Fédération Photographique de France – FPF-

Le club adhère à la FPF et donne la possibilité à ses membres d'y adhérer de participer aux concours et d'acquies à des prix avantageux, des logiciels, formations proposés par la fédération. S'adresser au responsable FPF du club.

MONTANT des COTISATIONS

Membre	Cotisation annuelle au Club	Frais de participation au stage débutant	Studio* et Labo cotisation annuelle	Médiathèque caution	adhésion Club après le 1 ^{er} avril 2020
Membre	50,00 €	45,00 €	40,00 €	40,00€**	25,00 €
Membres en couple	70,00 €				30,00 €

* Studio réservé aux membres ayant suivi la formation « studio »

** caution obligatoire

T-SHIRT METROPOLILLE-IMAGES 9,00 € TAILLE : S - M - L - XL - XXL - (jusqu'à épuisement des stocks)

Si abonnement Studio > [conditions du règlement à retourner signé au responsable du studio](#)

Je règle la cotisation Adhésion club Stage débutant studio et labo

d'un montant de : _____ en espèces ou par chèque N° _____
Banque : _____

Je remets un chèque de caution en gage pour la bibliothèque (40€), le studio le labo., le scanner (200€) (ce chèque obligatoire d'un montant minimum de 40,00€ ne sera encaissé que si la caution doit être engagée)

d'un montant de : _____,00 Euros chèque N° _____
Banque : _____

J'accepte les présentes conditions et je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur accessible sur <http://metropolille.free.fr>

Date et signature

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

(Personne photographiée)

Je, soussigné,

adhérent au club METROPOLILLE IMAGES, autorise le club à me photographier et à utiliser mon image pour publication dans le trombinoscope ainsi que dans l'espace **privé** du forum du site du club, et ce uniquement pour la durée de mon adhésion.

Toute autre utilisation (flyer, presse, exposition, tiers, etc.) **est soumise à une autorisation particulière.**

Je garantis ne pas être lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

En cas de litige à propos de l'interprétation ou de l'exécution de la présente, il fait attribution de juridiction au tribunal compétent de Lille.

Fait à Lille,

Le -----

Signature:

